

Planification & Installation des stationnements pour vélos



CHF 0,00 taxe inclu

Référence -

caractéristiques du produit :

Description brève du produit :

Conseils pour la planification des parkings à vélo

Description du produit :

Recommandations pour la planification, la réalisation et l'exploitation du stationnement des vélos

De bonnes installations de stationnement et d'un parking à vélos devraient

- posséder des accès surs, pratiques et faciles à utiliser (idéalement au niveau du sol et non inférieur à celui du 1er sous-sol)
- devrait être accessible en roulant, donc sans escaliers et bords
- protéger le vélo (bicyclette) contre les dommages
- relier le châssis ou la roue avant ou arrière avec une chaîne courte
- permettre le stationnement pour vélos avec différentes géométries et dimensions des guidons et roues/jantes.
- empêcher le retournement ou de basculement du vélo, donc les vélos sont également protégés contre les vents latéraux ou poids non-équilibrés (siège enfant), même si elles ne sont pas connectés avec la structure.
- devraient prévoir des espaces ouverts pour les motos, trottinettes, bicyclettes des enfants, vélos spéciaux, remorques, etc., et dans des espaces fermés aussi pour les poussettes, etc.
- protéger les passants des blessures
- protéger contre le vandalisme



- assurer une distance suffisante entre les vélos Espaces (dimensions, valeurs moyennes) pour les vélos standards: - Allée de circulation: 200cm
- Profondeur de la case de stationnement (longueur équivalente de la bicyclette): 200cm
- Largeur de la case de stationnement: environ 60-70cm
- Largeur de la case de stationnement, surélévation alternée: environ 40-50cm
- Largeur de la case de stationnement sans division / stand / crochet: 100cm
- Largeur de la case de stationnement avec position à 45 °: 80-90cm (profondeur de la case de stationnement: environ 145cm)
- Largeur de la case de stationnement avec position à 45°, surélévation alternée: 60-70cm

La norme VSS SN 640065_2011, "Trafic des deux-roues légers; installations de stationnement, détermination du besoin" et la norme VSS SN 640066_2011, "Trafic des deux-roues légers; installations de stationnement, géométrie et équipement" s'appliquent - en particulier dans le secteur public.

Attributs du produit :

Galerie de produits :

